

Décision

Générale

colonial

Décision n° 134 concernant les Services d'Etat.

n° 134

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
30 janvier 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, et pour compter du 16 janvier 1965, comme miliciens de 2e classe, les recrues dont les noms suivent : Allo Mohamed Allo, mle 2986 ; Moussa Gourro Ali, mle 2987 ; Gohar Moussa Oudoûri, mle 2988 ; Arban Ibrahim Otban, mle 2989; Omar Miguil Assoweh, mle 2990.